



Procès-Verbal de la séance de Conseil Municipal

du mardi 23 avril 2024 à 20 heures 30.

L'an deux mille vingt-quatre,

Et le mardi vingt-trois avril à vingt heure trente,

Le Conseil Municipal de la commune de CAVILLARGUES (Gard), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales (article L 2121-7 et suivants) au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent NADAL, Maire.

Etaient présent(e)s : NADAL Laurent, PLUTINO Antoine, GAS Joëlle, FANTON Pascale, LAVASTRE Norbert, REBOULET Franck, TOLETTI Patrick, DOSE Nathalie, JUSTAMOND Mireille, FRENE Eric, FRAC Valérie, MATHIEU Pierre.

Etaient absent(e)s excusé(e)s : JALLIFFIER-ARDENT Catherine procuration JUSTAMOND Mireille, ARNAUD Jérôme procuration NADAL Laurent, BERTRAND Michèle procuration FRAC Valérie.

FRAC Valérie est élue à l'unanimité secrétaire de séance par le Conseil municipal.

Ordre du Jour de la séance

- Approbation procès-verbal du 11 avril 2024.
- Choix des entreprise – Appel d'offres MSP
- Mise en place de la fongibilité des crédits en section de fonctionnement et d'investissement
- Attribution de subvention aux associations de Cavillargues
- Questions diverses

Après lecture du **procès-verbal du conseil municipal du 11 avril 2024**, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

1^{ère} Délibération (D2024-024) – Choix des Entreprises – Appel d'offres MSP

Le rapporteur, Mr NADAL Laurent expose la délibération au conseil municipal. Aucune remarque, ni question. **Approbation à l'unanimité.**

2^{ème} Délibération (D2024-025) – Mise en place de la fongibilité des crédits en section de fonctionnement et d'investissement.

Le rapporteur, Mr NADAL Laurent expose la délibération au conseil municipal. Aucune remarque, ni question. **Approbation à l'unanimité.**

3^{ème} Délibération (D2024-026) – Attribution de subvention aux associations de Cavillargues.

Le rapporteur, Mr NADAL Laurent expose la délibération au conseil municipal. Aucune remarque, ni

Questions diverses.

Néant

La séance est levée à 21h40

La Secrétaire
Valérie FRAC

Le maire
Laurent NADAL